

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
A L'ASSOCIATION GRAVELINES TRIATHLON

Monsieur Christian DEVOS, expose au Conseil :

L'Association Gravelines Triathlon a organisé le 15 juin 2025, la 4^{ème} étape du Grand Prix de Duathlon – Championnat de France des clubs de 1^{ère} et 2^{ème} division sur le site du PAarc des Rives de l'Aa.

Cette manifestation a également été le support de la ½ finale de la zone Nord du Grand prix de Duathlon – Championnat de France des clubs de 3^{ème} division.

Ce Championnat a rassemblé les 16 meilleurs clubs féminins et masculins composés d'athlètes Nationaux et Internationaux.

Le classement général, à l'issue des différentes étapes a permis de décerner :

- Le titre de Champion de France des Clubs de 1^{ère}/2^{ème}/3^{ème} division
- L'accès en 1^{ère} division aux 3 premiers clubs du classement général de 2^{ème} division
- L'accès en 2^{ème} division aux 3 premiers clubs du classement général de 3^{ème} division

Cette manifestation a réuni au total plus de 800 athlètes et 500 visiteurs.

Gravelines Triathlon était représentée avec une équipe féminine en 1^{ère} division et une équipe masculine en 2^{ème} division.

Aussi, compte-tenu de l'intérêt pour la Ville d'accueillir un tel événement qui a rassemblé plus de 800 athlètes sur la journée et afin d'aider l'association Gravelines Triathlon à faire face aux dépenses importantes liées à l'organisation de cet événement, il est proposé de lui verser une subvention exceptionnelle de 4 000 €.

De plus, suite aux excellents résultats sportifs obtenus sur la saison 2023/2024 par l'équipe féminine, le club a décroché l'accès en 1^{ère} division de Triathlon pour la saison sportive 2025/2026.

L'équipe féminine composée de 10 athlètes est donc amenée à participer aux 5 étapes du Grand Prix de Triathlon se déroulant à Albi, Vichy, Quiberon, La Baule et Cabourg.

16 Clubs composés d'athlètes de niveau National et International sont sélectionnés pour participer à ces différentes épreuves.

A l'issue de ces étapes, un classement général est réalisé et le club en tête du classement général est sacré Champion de France.

La participation de ces athlètes génère des frais de déplacement, d'inscriptions, d'hébergements et de frais divers.

**EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la ville de GRAVELINES
Arrondissement de Dunkerque
Département du Nord**

Conseil Municipal convoqué le : 17 Juin 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU 23 JUIN 2025 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET jusqu'à 20h35, Adjoints au Maire.

Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLL, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT à partir de 19h, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Julien GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Laurie VERSTRAET à partir de 20h35, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Monsieur MERLEN à partir de 20h35,

Monsieur Raoul DEFUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Madame DEVOS,
Monsieur Julien VEYER, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame DENEUVILLE,
Monsieur Michel CANOEN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur WADOUX,
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC jusqu'à 19h,

Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame GENEVET,
Monsieur Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES,
Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame BEAUSSART,
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur GERAERT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHÉ, Conseiller Municipal,
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Afin de permettre l'intégration, l'accompagnement et le rayonnement sur le plan national des couleurs de la ville de cette équipe, l'association a sollicité la collectivité afin d'obtenir une aide financière exceptionnelle.

Aussi, afin d'aider l'association Gravelines Triathlon à faire face aux dépenses importantes liées à la participation de ces athlètes au Grand Prix de Triathlon, il est proposé de lui verser une subvention exceptionnelle de **10 000 €**.

Suite à ces deux propositions, il est proposé de verser à l'association Gravelines Triathlon une subvention exceptionnelle de **14 000 €**.

La Commission Extra-Municipale « Sports » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances - Administration Générale - Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'avenant à intervenir ;
- La dépense sera imputée à l'Article **65748** – Fonction **3** - Sous-Fonction **3272** du Budget ;
- **ADOPE A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 23 JUIN 2025
POUR EXTRAIT CONFORME**

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le **25 JUIN 2025**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **25 JUIN 2025**



卷之三